



DATE de CONVOCATION
28 SEPTEMBRE 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 5 octobre 2026**

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice : 40
Présents : 34
Votants : 39
Procuration : 5

L'an deux mille vingt six, le cinq octobre à 18h30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de Questembert Communauté à Questembert, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de M. Patrice LE PENHUIZIC.

Étaient présents :

M. Michel GRIGNON, M. Jonathan SEKLI, Mme Sophie JUBIN, Mme Claire MAHÉ, M. Pascal HERVIEUX, Mme Sylvie BOULO, Mme Camille LE CLAIRE, M. Yannick NICOLAS, M. Patrice LE PENHUIZIC, Mme Laëtitia ÉON, M. Serge LUBERT, Mme Sylvie GAIN, Mme Sandra ROUSSELET, M. Joël TRIBALLIER, Mme Morgane RÉTHO, M. François HERVIEUX, M. Pascal QUIMBRE, M. Marcel ARS, M. Jean-Yves BOUSSO, M. Jean-Pierre GALUDEC, M. Boris LEMAIRE, Mme Delphine JEANNIN, M. Jean-Pierre LE METAYER, Mme Hélène BERTRAND-KOUIDER, M. Maxime PICARD, Mme Evelyne LE NORMAND, M. Alain LOUIS, Mme Albane DIEU, Mme Marie HAMEL-FAURE, M. Kévin MENANT, Mme Maryse GÉRARD, M. Stéphane COMBEAU, M. Thierry AUTRAN, Mme Colette GORRÉ

Étaient absents :

Mme Stéphanie BODIN-LEMOINE

Absent(s) ayant donné pouvoir :

M. Pascal GUIBLIN a donné pouvoir à Mme Sandra ROUSSELET
Mme Gaëlle ROLLIN a donné pouvoir à Mme Morgane RÉTHO
Mme Sophie SOULIMAN a donné pouvoir à M. Marcel ARS
Mme Isabelle GUILLET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GALUDEC
M. Anthony LECOINTRE a donné pouvoir à Mme Albane DIEU

Secrétaire de séance : M. Stéphane COMBEAU

N°C2026 241 - ECONOMIE - La Vraie-Croix - Modification de de la délibération C2025_083 relative à une convention d'occupation du domaine communautaire au profit d'AB Technologies

Rapporteur : M. Maxime PICARD, Vice-Président

Par délibération C2025_083 du Conseil Communautaire du 26 mai 2025, Questembert communauté a décidé de la mise en œuvre d'une convention d'occupation du domaine privé communautaire sur une parcelle lui appartenant, sise Terres de Bel Air, Parc d'activités de la Hutte Saint Pierre, afin de permettre aux services de secours et d'incendie d'intervenir sur le futur site d'AB Technologies.

La date de démarrage du contrat ayant été reportée à l'été 2027, il convient de procéder à la modification du premier projet de convention d'occupation et notamment :

- la date d'entrée en jouissance prévue au 1^{er} juillet 2027,
- la révision du montant de redevance fixée désormais à 32 000 € assortie d'une faculté de révision plafonnée à 10 %,
- la mise à jour des références cadastrales et notamment : la ZR3 en partie étant devenue la ZR285.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'avis favorable de la Commission économie en sa séance du 8 septembre 2026,

Vu le projet de convention modifié et ci-annexé,

Sur avis favorable du Bureau Communautaire du 24 septembre 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres du Conseil Communautaire décident :

- *De modifier la délibération C2025_083 du 26 mai 2025 en y apportant les éléments présentés par cette présente délibération ;*
- *De valider le projet modificatif de convention selon les éléments sus-visés, projet joint en annexe ;*
- *D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant légal à faire exécuter la présente délibération, et à signer les actes et tous documents liés à cette affaire.*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

A Questembert, le 8 octobre 2026

Le Président,

Patrice LE PENHUIZIC

